

Vu les décrets n° 2019-564 et 2019-565 du 6 juin 2019, et le décret n°2020-894 du 22 juillet 2020,
Vu les arrêtés du 6 juin 2019, du 24 juillet 2020 et du 7 décembre relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité,
Vu le guide de lecture du référentiel national qualité et la procédure de certification Pro 07 de Certifopac dans les versions en vigueur à la
date d'émission disponible ici:

Début de validité le: 29/09/2024
Fin de validité le*: 28/09/2027



délivré par **M. Tanguy Martin**
Gérant de CERTIFOPAC

* Sous réserve d'une surveillance dans le cycle de certification.

Des informations supplémentaires concernant le périmètre de ce certificat autres que l'applicabilité des exigences du référentiel qualité peuvent être obtenues en consultant l'organisme. Pour vérifier la validité de ce certificat, envoyez un mail à contact@certifopac.fr ou contactez le + 33 (0)4.27.88.81.30
<https://certifopac.fr>

Adresse administrative de CERTIFOPAC: 20 Rue du lyonnais - 01460 Montréal-la-cluse

Annexe au certificat de conformité

Adresses des sites concernés par la certification:

Siège social : 150 chemin des Tières - 38330 Biviers, France